

BUDGET PARTICIPATIF



DÉPOSEZ VOS PROJETS
JUSQU'AU 11 AVRIL 2023 SUR
participer.loire-atlantique.fr

UN ENGAGEMENT **DU DÉPARTEMENT**

Loire
Atlantique

À vos idées!

Vous avez une idée ou un projet pour votre quartier ou votre territoire ?

Du 27 février au 11 avril 2023, le Département de Loire-Atlantique lance son premier budget participatif et invite les citoyen·nes à déposer leurs propositions de projet dans le domaine de l'écologie, des solidarités et de la citoyenneté.

C'est quoi et pour qui ?

Le budget participatif permet aux citoyen·nes d'imaginer et de proposer des projets d'intérêt général qui seront ensuite soumis au vote des habitant·es. Le Département s'engage à consacrer 2 millions d'euros à la réalisation des projets qui seront sélectionnés. Le budget participatif est ouvert à tous les citoyen·nes à partir de 16 ans qui habitent, étudient et travaillent en Loire-Atlantique.

Comment faire ?

Rendez-vous du 27 février au 11 avril sur la plateforme

participer.loire-atlantique.fr



- Informations pratiques
- Dépôt en ligne de votre projet
- Dates et lieux des 12 ateliers d'aide au dépôt de projets prévus sur toute la Loire-Atlantique



Département de Loire-Atlantique
Service Participation citoyenne et usages numériques
3 quai Ceineray - CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : participation.citoyenne@loire-atlantique.fr
Site internet : participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif